DEPARTEMENT DU FINISTERE

Arrondissement de Quimper
Téléphone : 02.98.70.60.54
Télécopie : 02.98.70.35.69
mairie.plogoff@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 029-212901680-20261110-DELIB09_112026-DE

MAIRIE DE PLOGOFF

Code postal : 29770

VILLE DE PLOGOFF

MAIRIE DE PLOGOFF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOGOFF

Nombre de conseillers : 15
Présents : 11
Votants : 15
Séance du 10 Novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix Novembre, le Conseil Municipal de la commune de PLOGOFF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur André MARCHAND, Maire;
Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 Novembre 2026
Procurations : MERAT Eldrine à AUDREZET Nicolas
DANZÉ Anne à MARCHAND André
PREUNEL Solenn à LE PAGE Sébastien
PÉRENNOU Pierre-Yves à YVENOU Nicolas
Absents non excusés : /

Secrétaire : Monsieur Denis LE BARS

DÉCISION MODIFICATIVE : *Budget principal (investissement)*

VU le code des collectivités territoriales et en particulier son article L1612-11 ;
VU le budget primitif du budget principal adopté le 29 avril 2026 ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder aux modifications suivantes

- Opération 214 (chapelle Saint Michel)
  Chapitre 23 article 2313 + 2.500,00 euros
- Opération 311 (aménagement du parking foyer)
  Chapitre 23 article 2315 - 2.500,00 euros

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 15 voix pour, émet un avis favorable à ces mouvements de crédits.

La présente délibération annule et remplace la délibération du 30 Juin 2026.

Pour copie conforme
PLOGOFF, le 10 novembre 2026
Le Maire, André MARCHAND

Le Secrétaire, Denis LE BARS

MAIRIE DE PLOGOFF 29 (Finistère)